

établissent le contexte dans lequel les Canadiens prennent leurs décisions. En élaborant des programmes sociaux, économiques et environnementaux convergents, les gouvernements peuvent clairement indiquer aux personnes, aux entreprises et aux groupes intéressés l'importance d'un processus décisionnel amélioré concernant le développement durable. Les gouvernements sont également en position unique pour collecter, interpréter et distribuer l'information pour la prise de décisions et pour montrer la voie, par exemple en améliorant leur propre rendement environnemental.

Le gouvernement du Canada adopte une approche intégrée de la planification et de la prise de décisions concernant le développement durable, y compris la comptabilisation du coût complet, l'évaluation environnementale et la gestion de l'écosystème. Il fonde ses décisions sur les meilleures sciences et les meilleures analyses disponibles en cherchant à intégrer les visions et les espoirs des Canadiens et en travaillant en partenariat avec les personnes, les groupes et les autres gouvernements. Il applique diverses mesures stratégiques, y compris les approches volontaires, les outils d'information et de sensibilisation et les instruments économiques, afin d'atteindre ses objectifs de développement durable.

Pour la première fois en 1997, les ministères fédéraux étaient tenus de déposer au Parlement une stratégie de développement durable de trois ans qui établit les objectifs ministériels et un plan d'action pour l'intégration du développement durable dans les politiques, les programmes et les activités. Ces stratégies sont essentielles pour faire progresser le programme de développement durable du Canada et pour mesurer les progrès par rapport à ce programme. Les stratégies doivent être complètes, axées sur les résultats et élaborées en consultation avec la clientèle et avec d'autres parties intéressées. Les ministères ont maintenant évalué leurs progrès par rapport à leurs objectifs de rendement et ils préparent actuellement leur deuxième stratégie.

Deux autres importantes initiatives stratégiques fédérales contribuent au développement durable. Le Programme national de recherche stratégique sur le développement durable vise les secteurs gouvernementaux et universitaires, et son but est d'établir le fondement de la connaissance, d'améliorer la capacité de recherche stratégique et de créer un réseau d'experts du développement durable. L'Évaluation environnementale stratégique est un outil d'évaluation stratégique qui oblige les ministères fédéraux à envisager les répercussions environnementales de toutes les propositions de politiques, de plans et de programmes.

Premier plan national d'activités du Canada sur le changement climatique

Une bonne illustration de l'engagement du Canada envers le développement durable est le Premier plan national d'activités sur le changement climatique annoncé récemment. Les mesures décrites dans le plan pour réduire les émissions de gaz à effet de serre établissent les bases d'une action dans tous les secteurs de l'économie canadienne, incitent l'industrie et les consommateurs à agir et jettent les bases d'un changement comportemental, technologique et économique à long terme. Une fois sa mise en oeuvre achevée, ce plan aura permis au Canada d'atteindre environ le tiers de l'objectif qu'il s'est fixé dans le Protocole de Kyoto et de devenir un chef de file dans le domaine du développement durable, notamment dans la production et la consommation de l'énergie sous toutes ses formes.

BESOIN D'INFORMATION

Quelle forme d'information est nécessaire pour appuyer nos décisions en matière de développement durable? Les décisionnaires de tous les niveaux ont besoin de l'information sur le rendement actuel de tout système donné — pourquoi se comporte-t-il de telle façon, quel niveau de rendement est